



Compte rendu de réunion du comité de direction de la ligue de Normandie de Billard

Oissel, le 20 février 2020 à 18h30

Présents : A. DAUTRY, J-A. DE TOFFOLI, P. LEBOUGEOIS, P. LEGRAND, J-C. MARY, J. PETIT, J. PHILIPPE, F. PITOIS, P. VIGNE.

Absents : N. BAILLY, G. BAUDER, É. DELAMARRE, C. GARREAU, P. LAPERT, P. MARTORY, S. VARACHE.

1- Point financier.

A ce jour il y a en caisse : 24538.90 €. Pas de remarque particulière sinon qu'il reste encore beaucoup de choses à régler.

Les membres du comité de l'Eure demandent si la LNB pourrait prendre en charge la fourniture des trophées remis aux participants des finales de ligue. Après échanges, il est acté qu'à partir de la saison prochaine, la ligue prendra en charge la fourniture de 3 médailles pour les 3 premiers de chaque finale de ligue, à charge pour les clubs organisateurs de faire plus, s'ils le souhaitent.

2- Organisation Ligue.

▫ Préparation Olympiade 2020/2024 :

Il est rappelé la tenue d'une A.G. électorale de la LNB le samedi 27 juin 2020 à Alizay ou Louviers.

▫ Mise en place d'une ETR (Équipe Technique Régionale) :

Plusieurs régions ont déjà mis en place cette ETR. La dernière en date est la région Nouvelle Aquitaine (possibilité d'une aide d'environ 3000 € de la part de la FFB). Le président aura un rendez-vous avec la région Bretagne pour échanger sur ce thème.

Il y a un candidat en vue sur notre région mais il faut attendre sa décision définitive.

▫ Développement de billard normand :

Le président souhaiterait la mise en place d'un groupe de travail pour bâtir un projet de développement. Le problème est de trouver un coordonnateur. Johann aspirant à d'autres

fonctions extérieures souhaite se désengager des instances du billard et se consacrer pleinement à ses projets sportifs personnels.

Le président fait alors appel aux volontaires pour faire partie d'un groupe de travail. Seul Philippe Legrand répond positivement et ne désespère pas de trouver d'autres candidats par la suite Il faudra également voir après la prochaine A.G. de juin.

Le président souhaite commencer à réfléchir dès maintenant pour une présentation à l'AG ordinaire de septembre.

Johann précise qu'il aura lieu de rechercher une subvention (ex CNDS) en présentant éventuellement des projets mutualisés.

3- Questions diverses.

▫ Vente du dernier blackball.

Jean-Antoine précise qu'il y eu un loyer de payé sauf l'an dernier.

Quant à l'impression des diplômes, une facture a été payée.

Il n'y a donc rien à financer de plus.

▫ Tarifification des stages de billard :

Par le passé le forfait était de 300 €, quelque soit le déplacement. Cependant après discussion il s'avère que les déplacements à Urville engendrent beaucoup de kilomètres. Il est acté, qu'à partir de ce jour, le forfait restera à 300 € (y compris les km et repas) et qu'il sera de 400 € (y compris les km et repas) pour les stages ayant lieu à Urville.

▫ Foire Expo de Rouen :

Le président regrette que peu de clubs ont répondu présents à son appel à l'aide.

Cependant, il y aura 2 personnes présentes le vendredi et 3 autres le samedi et dimanche. L'expo aura lieu de 10h00 à 20h00 et si d'autres personnes sont volontaires d'ici là, elles seront les bienvenues.

▫ Site de la LNB :

Le président rappelle qu'il serait bon de présenter le logo de la LNB sur tous les comptes rendus.

Cyrille à formé Jean-Claude mettre en ligne les actualités des clubs. Jean-Claude a envoyé un message à tous les clubs pour les prévenir de lui faire parvenir un article pour les manifestations et actualités les concernant. Jusqu'à ce jour aucun article ne lui est parvenu. Il est bon de faire connaître ce qui se passe dans les différents clubs de la ligue et aussi de faire vivre ce site. Les articles doivent comporter un titre, une photo et un texte à envoyer à :
jean-claude.mary@cegetel.net

4- Commissions.

▫ Animation :

Annick rappelle qu'Éric a animé avec Marc picot 2 journées « Maths et Billard ». Ces 2 journées se sont très bien passées et les retours sont positifs (Cf. site de la ligue).

▫ Arbitrage :

2 arbitres ont été nommés pour assurer la finale de France Cadre N2 à Cormelles le 05 avril. Il s'agit d'une finale à 16 joueurs, vainqueurs de chaque ligue + invité club + invité ligue. Johann propose d'inscrire Sébastien Verel comme invité de la ligue. Proposition retenue à l'unanimité.

▫ Formations :

Annick précise que jusqu'à ce jour, c'est elle qui prépare les diplômes DFA. Il y a lieu de changer dès maintenant les signatures. Ne souhaitant pas renouveler son activité, il y aura lieu de trouver quelqu'un d'autre pour le faire A voir après la prochaine A .G. de ligue.

Les DFA sont destinés aux jeunes de moins de 21 ans et les adultes qui passaient éventuellement ces épreuves recevaient un DLA. Il est rappelé que pour les jeunes, les DFA de bronze sont organisés par les clubs, ceux d'argent et or le sont par la ligue. Quant aux diplômes pour les adultes ils sont tous organisés par les clubs. Il est acté en réunion que désormais, il n'y aura plus de DLA et que seuls des DFA seront distribués aux jeunes comme aux adultes avec avis à la FFB.

▫ Sportive :

Philippe Legrand est toujours en formation pour prendre la suite de Philippe Lebourgeois.

▫ Pierre Lescaut :

Francis fait part de difficultés avec certains clubs pour recevoir les résultats en temps utile. Il est rappelé que ces derniers doivent lui être transmis au plus tard 48 h après les rencontres. Les équipes qui ne respecteraient pas ce délai pourraient se voir déclarées, « forfait ».

5- Tour de table.

Philippe Legrand tient à faire part de ses mésaventures avec les magasins Décathlon de Le Havre et Montivilliers. Ces derniers ne sont pas au courant de l'animation et du partenariat avec la FFB ou se déclarent incapables de participer faute de place. IL y a lieu de faire remonter ces désagréments auprès de la FFB.

Après discussion, il s'avère que le partenariat entre décathlon et la FFB existe bien mais que les magasins sont indépendants et font ce qu'ils veulent.

6- Prochaine réunion du comité directeur.

Elle se tiendra le jeudi 04 juin à Oissel à 18h30. Elle aura pour objet de préparer l'assemblée générale électorale du 27 juin. Cependant il faut veiller à envoyer les documents nécessaires en temps utile conformément aux statuts et règlement intérieur de la LNB.